

# Délinquants de sexe masculin affiliés à un groupe menaçant la sécurité : examen de l'état de leur participation

**Les hommes affiliés à un groupe menaçant la sécurité considérés comme étant inactifs au sein du groupe sont plus susceptibles d'avoir commis des infractions avec violence et de purger une longue peine.**

## Pourquoi nous avons effectué cette étude

L'affiliation à un groupe menaçant la sécurité<sup>1</sup> (GMS) demeure particulièrement préoccupante pour le Service correctionnel du Canada sur le plan de la gestion de la population carcérale et des opérations. Une étude réalisée récemment a révélé que 11 % des délinquants de sexe masculin étaient affiliés à un GMS, et que la proportion était plus élevée chez les délinquants incarcérés et les délinquants autochtones<sup>2</sup>. L'état de la participation des délinquants affiliés à un GMS n'avait pas encore été examiné. L'objectif de cette étude était de se pencher sur les différences entre les délinquants qui participent activement aux activités du GMS auquel ils sont affiliés et ceux qui sont inactifs<sup>3</sup>.

## Ce que nous avons fait

Les délinquants sous responsabilité fédérale de sexe masculin pour lesquels le Système de gestion des délinquant(e)s indiquait une affiliation à un GMS ont été inclus dans l'échantillon. Au total, on a examiné le dossier de 3 889 délinquants; 42 % d'entre eux étaient autochtones, 31 % étaient blancs, 16 % étaient noirs, 5 % étaient asiatiques et 6 % étaient des membres d'autres groupes racisés. Soixante pour cent (60 %) d'entre eux étaient considérés comme actifs ( $n=2\ 342$ ) et 39 %, comme inactifs ( $n=1\ 504$ )<sup>4</sup>.

## Ce que nous avons constaté

Près des trois quarts des hommes affiliés à un GMS étaient âgés de 39 ans ou moins, mais ceux qui étaient actifs étaient plus susceptibles d'avoir entre 18 et 29 ans que ceux qui étaient inactifs (39 % contre 26 %). Les hommes qui étaient actifs au sein de leur groupe étaient moins susceptibles d'avoir été un acteur clé ou un membre à part entière que ceux qui étaient inactifs (64 % contre 70 %).

La proportion d'hommes actifs qui purgeaient une première peine de ressort fédéral était plus importante que celle des membres inactifs (71 % contre 45 %), mais un plus faible pourcentage d'entre eux purgeaient une peine d'une durée indéterminée ou une peine de 10 ans ou plus (19 % contre 28 %). Cinquante-huit pour cent (58 %) des hommes affiliés qui étaient actifs et 73 % de ceux qui étaient inactifs avaient commis une infraction avec violence. En revanche, les hommes actifs au sein de leur groupe étaient plus susceptibles d'avoir commis des infractions liées à la drogue, alors que ceux qui étaient inactifs étaient plus susceptibles d'avoir commis des infractions liées à des homicides, des vols qualifiés ou des voies de fait.

Dans l'ensemble, chez les hommes affiliés qui étaient actifs, les cotes du risque associé aux facteurs criminogènes et des besoins

étaient plus faibles que chez les hommes inactifs. Soixante-huit pour cent (68 %) de ceux qui étaient actifs et 75 % de ceux qui ne l'étaient pas étaient motivés à réaliser leur plan correctionnel.

La comparaison des domaines de besoins relevés par l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé chez les délinquants actifs et inactifs a permis de constater que ceux qui étaient toujours actifs avaient des besoins plus élevés en ce qui concerne les fréquentations et l'attitude, alors que ceux qui étaient inactifs présentaient des besoins plus importants dans les autres domaines, soit le comportement dans la collectivité, l'emploi et les études, les relations matrimoniales et familiales, la vie personnelle et affective et la toxicomanie.

Chez les hommes incarcérés<sup>5</sup>, les délinquants affiliés actifs étaient moins susceptibles que ceux qui étaient inactifs d'avoir été mêlés à des incidents en établissement (82 % contre 89 %), d'avoir fait l'objet d'accusations d'infraction disciplinaire (63 % contre 68 %) ou d'avoir été transférés dans un autre établissement (75 % contre 82 %), mais les proportions étaient élevées pour les deux groupes<sup>6</sup>. Ils étaient aussi moins susceptibles de terminer leur programme correctionnel pendant qu'ils purgeaient leur peine (70 % contre 81 %).

Dans la collectivité, les délinquants actifs étaient moins susceptibles que ceux qui étaient inactifs de voir leur mise en liberté suspendue ou d'être réincarcérés (38 % contre 48 %; 12 % contre 18 %, respectivement).

## Ce que cela signifie

Chez les délinquants de sexe masculin affiliés à un GMS, certaines caractéristiques distinguent ceux qui demeurent actifs au sein du groupe et ceux qui ne le demeurent pas. Le pourcentage élevé de délinquants affiliés à un GMS, maintenant inactifs, qui avaient commis des infractions avec violence et purgent une longue peine peut indiquer, comme le propose la littérature sur la question, que les délinquants affiliés à un GMS cherchent à quitter le groupe pour éviter de subir d'autres conséquences de leur affiliation<sup>7</sup>. Des travaux de recherche ultérieurs pourraient porter sur les raisons pour lesquelles les délinquants se dissocient d'un GMS et sur la façon dont ils fonctionnent dans le milieu correctionnel.

## Pour obtenir de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la [Direction de la recherche](#). Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

**Préparé par :** Sarah Cram et Shanna Farrell MacDonald

<sup>1</sup> Les GMS sont répartis en diverses catégories : gangs de rue, gangs autochtones, gangs de prison, bandes de motards criminalisées, crime organisé traditionnel, gangs asiatiques, groupes militant pour la suprématie blanche, groupes subversifs, organisations terroristes et groupes haineux.

<sup>2</sup> Farrell MacDonald, S., *Délinquants sous responsabilité fédérale appartenant à des groupes menaçant la sécurité (GMS)*, RIB 20-09. Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.

<sup>3</sup> Les délinquants affiliés à un GMS qui sont inactifs ne participent pas activement aux activités du groupe, mais ils n'ont pas mis fin officiellement à leur affiliation.

<sup>4</sup> Pour 43 de ces délinquants, l'état de la participation n'était pas indiqué.

<sup>5</sup> Parmi les délinquants de la cohorte étudiée, 59 % d'entre eux ( $n=2\ 340$ ) étaient incarcérés et 41 % ( $n=1\ 642$ ), sous surveillance dans la collectivité.

<sup>6</sup> L'analyse ne tenait pas compte de la période d'incarcération.

<sup>7</sup> Pyrooz, D., et S. Decker, « Motives and methods for leaving the gang: understanding the process of gang desistance ». *Journal of Contemporary Criminal Justice*, vol. 39, 2011, p. 417-425.